

Permettez-moi d'appeler l'attention du comité sur la situation qui règne dans ces ministères encombrés. La population commence à se demander quand enfin se produira une réduction de ces services qui n'ont plus leur raison d'être et qui cherchent à justifier leur existence. Quand verrons-nous une réduction de tous ces travaux?

Je me contenterai de fournir quelques illustrations au premier ministre puis je remettrai la suite de mes observations à plus tard, au moment de l'étude du bill lui-même. Je tiens à signaler au ministre de la Défense nationale pour l'air ce qui est en train de se produire à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et dans d'autres services dont, je le répète, le personnel est trop nombreux. Je suis absolument en faveur des entreprises privées. Je donnerai un exemple du genre d'entreprises particulières qui se sont intéressées aux besoins des écoles élémentaires et autres durant les quatre dernières années. Mais que vient-il d'arriver? Le ministère de l'Air a demandé déjà aux sociétés privées de fournir le charbon nécessaire aux écoles élémentaires et autres du même genre. Ces dernières achètent maintenant le charbon dont elle ont besoin et demandent à ces sociétés de se contenter du rôle de voituriers pour la distribution. Si le premier ministre ou un de ses collègues désire connaître les faits, je suis prêt à le renseigner.

Personne au pays n'a encore entendu dire que le ministère de la Défense nationale achetait le charbon nécessaire à l'exploitation d'un arsenal en ce pays. Aujourd'hui on nous demande de soumissionner pour ce produit et de spécifier un tarif de transport afin d'assurer la livraison et ce produit doit être acheté ici à Ottawa par quelqu'un qui a été nommé par un autre. Avant de constituer les rouages nécessaires à l'embauchage de hauts fonctionnaires, de commis et de subalternes pour la conduite d'un ministère, nous devrions étudier l'état de choses actuel et nous demander quand nous donnerons à la population l'assurance que nous réduirons les dépenses inutiles qui se font aujourd'hui. Je laisse en terminant, cette pensée au premier ministre. Je suis prêt à lui fournir les preuves de ce que j'avance. Il est grand temps que les ministres intéressés, comme l'a dit l'honorable député de Témiscouata, se servent de ciseaux et s'en servent libéralement. Je crois le temps venu d'améliorer cet état de choses, plutôt que d'amener des projets.

Concluons: nous étudierons sous peu un projet qui touche le bien-être social. Je n'ai pas entendu le premier ministre dire qu'il en retarderait l'adoption jusqu'après la

tenu d'une conférence conjointe du Dominion et des Provinces. Il a mentionné d'autres raisons possibles de délais toutefois. Voilà de ces situations qui bouleversent l'esprit du peuple. On va lancer ces jours-ci le sixième emprunt de la victoire; regardez autour de vous et vous constaterez que le personnel de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre est considéré par les conseils municipaux comme une bande d'épaves humaines. Il est à peu près temps qu'on émonde certains services et commissions qui auraient dû cesser d'exister il y a longtemps, parce qu'ils ont rempli la mission pour laquelle ils avaient été établis.

M. GRAYDON: Je ne consacrerai que quelques instants à la résolution dont nous sommes saisis. Tout d'abord, j'abonde dans le sens de ceux qui ont signalé la confusion qui semble exister chez plusieurs d'entre nous au sujet de la situation réelle du ministre de la Reconstruction au sein du cabinet.

Pendant l'étude du bill, je demanderai au premier ministre d'expliquer plus clairement qu'il n'a pu le faire en présentant la résolution, la position exacte du ministre de la Reconstruction dans le conseil des ministres. Pour employer une expression souvent usitée dans la construction plutôt que la reconstruction, il me semble qu'il sera, en quelque sorte un sous-ordre dans le cabinet. Le premier ministre ferait bien de nous dire si ce nouveau ministre sera un premier ministre adjoint ou s'il exercera simplement une surveillance générale sur ses collègues; je ne saisis pas bien où commencent ses fonctions ni quand il devra se départir de son autorité dans les réunions du ministère.

Une des choses qui m'ont inquiété quelque peu dans les explications du premier ministre, c'est qu'il parle encore de solliciter des chèques en blanc relativement aux questions qui concernent l'après-guerre. J'espère qu'il ne se propose pas de perpétuer ce régime même après la clôture des hostilités. Des raisons tout à fait valables l'ont rendu nécessaire en période de guerre. Le bill des crédits de guerre est un exemple qui indique la nécessité d'un tel régime pour répondre aux exigences urgentes et évidentes de l'effort militaire. Cependant, j'ose espérer que le premier ministre prendra les mesures nécessaires pour qu'il ne soit plus appliqué une fois la guerre finie. Le bill lui-même devrait y pourvoir. Cependant je suis quelque peu rassuré à cet égard, car c'est un point dont s'occupera peut-être (et je pourrais employer une expression plus forte que "peut-être") en temps et lieu le nouveau gouvernement qui prendra la direction du pays au moment voulu.